

Feuillet bimensuel de monitoring et d'analyse des Violences Basées sur le Genre

23 cas de violences basées sur le genre répertoriés dans les trois communes de la ville de Bukavu (Ibanda, Kadutu, et Bagira) ainsi que dans le territoire de Kabaare (l'axe Mudaka et l'axe Ludaha (Du 1er au 15 Septembre 2020)

Grâce au monitoring réalisé quotidiennement depuis le début du mois de juillet, 23 cas des Violences Basées sur le genre ont été répertoriés dans les différents milieux concernés durant la première moitié de ce mois de Septembre. La plupart de ces cas sont relatifs aux violences sexuelles dont les grossesses précoces, les mariages forcés des filles mineurs et des violences domestiques à l'encontre des filles et femmes. Les femmes exerçant le petit commerce sont particulièrement affectées économiquement par la fermeture des frontières entre le Rwanda et la RDC, les tracasseries policières et la hausse du taux de change entre les dollars américains et les Francs congolais ainsi que des besoins sexo-spécifiques des femmes liés à la maternité.

Violences sexuelles à l'encontre des filles et des femmes

Un pasteur viol une fille âgée de 16 ans à Buhozi sur l'Avenue Kajangu dans la commune de Kadutu le 05 Septembre 2020. Selon le point focal du quartier qui livre cette information, les circonstances de cet acte ne sont pas encore éclaircies et la victime a été conduite dans une structure sanitaire pour les soins appropriés.

Au courant de la semaine du 5 au 12 Septembre, trois hommes dont l'âge varie entre 22 et 25 ans violent une fille de 14 ans. Les faits se déroulent dans l'enclos d'un complexe scolaire du quartier Kajangu en commune de Kadutu. La société civile noyau communale de Kadutu renseigne que la victime a été acheminée dans un Centre de Santé de la place et les bourreaux ont été mis sous verrou à la prison centrale de Bukavu.

Ayant été engrossée et forcée de vivre avec l'auteur de sa grossesse qui est un garçon âgé d'environ 25 ans, Mwamini Maneno, 17 ans, habitant le village de Cituzo, dans le groupement de Mudaka, est chassée de la maison familiale du garçon le 6 Septembre 2020 par le père de ce dernier sous des coups, injures et menaces de mort. Pour la victime, elle trouve que le père du garçon avait accepté de l'accueillir chez lui pour éviter la prison à son fils, il a aussi utilisé son pouvoir parental pour amener son garçon à détester la fille et c'est ainsi que la fille a été contrainte de rentrer chez elle.

Dans le village de Mukongola, l'Infirmier Titulaire (IT) du Centre de Santé du sous village de Kagabi centre, affirme en date du 04 septembre 2020, que son Centre de Santé a enregistré trois

grossesses précoces de mineures dont deux parmi elles vivent avec leurs bourreaux, forcées par leurs parents. Les trois victimes sont des élèves de 1ère et 2ème année secondaire et sont tombées enceintes pendant la période de confinement. Actuellement, elles suivent les consultations prénatales dans ce Centre de Santé.

Nshokano Cirhuza, âgé de 21 ans, engrosse une fille de 17 ans résidant à Walungu-centre. Ayant appris la décision des parents de la fille de l'emmenner chez lui dans sa famille, le garçon a pris la fuite ce 07septembre 2020 vers un endroit inconnu. La fille habite dans la famille du garçon mais sa présence n'est pas appréciée par cette dernière or elle ne peut pas rentrer chez ses parents car déjà rejetée par ces derniers.



Violence domestique

La Radio Maendeleo rapporte dans son bulletin « habari za redio club » qu'une femme a été tabassée par son mari ce 7 Septembre aux environs de 10h dans le quartier Cimpunda en commune de Kadutu. L'évènement s'est déroulé lorsque la femme, vendeuse de son état, se



rappelle qu'elle a oublié son foulard contenant son argent. Elle décide de rentrer chez elle, arrivée à la maison, elle surprend son mari avec une autre femme dans son lit conjugal. N'étant pas content de la présence de sa femme et au lieu de se sentir coupable et honteux de son acte, le mari saute sur sa femme et l'administre des coups l'accusant d'impolitesse.

Sur l'avenue Camp Bien aimé, dans la commune de Kadutu, une jeune femme âgée de 23 ans est blessée par son mari ce 2 Septembre 2020 suite à une dispute qui a dégénéré jusqu'à ce qu'ils parviennent à se battre. Les faits sont relatés par le Chef de cette avenue,

Le 4 Septembre, un homme âgé de 30 ans bat sa femme dans le quartier Mosala. Tout commence au moment où le mari revient de la maison en état d'ivresse pendant la nuit. Sous l'emprise de l'alcool, il s'est jeté sur sa femme en lui donnant des coups et sa femme de son côté s'est défendu. Madame Aline Nabintu, une activiste résident au quartier Mosala, renseigne que les deux se sont retrouvés avec des blessures et sont partis à la Polyclinique Santé Plus pour des soins appropriés.

Ivonne B, mère de 7 enfants et habitant sur avenue Kibombo a été battu par son mari le 3 Septembre 2020 par ce qu'elle a salué un autre homme. Pour cette femme, son mari par excès de

jalousie, n'accepte pas qu'elle salue un autre homme inconnu de lui. Il accepte difficilement qu'elle sorte de sa maison même pour aller au marché. Elle affirme qu'à cause de cette jalousie, son mari la bats régulièrement et lorsqu'elle lui refuse l'acte sexuel, il l'injurie devant ses enfants lui disant qu'elle refuse par ce qu'elle a couché avec d'autres hommes au courant de la journée.

N'ayant pas préparé à manger par ce que l'argent de la ration journalière lui donné le matin par son mari a été volé, Chance Alimasi a été battue par son mari le 4 Septembre 2020 au quartier Ndendere sur l'Avenue la Voix du Congo. Revenant de ses occupations, l'homme demande à manger à sa femme et lorsque son épouse lui raconte la triste nouvelle, l'homme commence à l'injurier jusqu'à la frapper et la blesser au niveau de l'œil.

Dans le groupement de Mudaka, ce 7 Septembre 2020, un policier bat son épouse et jette ses habits dans une latrine pour avoir soupçonné cette dernière d'adultère. A en croire Ajed Cibumbiro de la radio-Club de Mudaka, tout a commencé quand le policier est parti à la banque pour retirer son salaire mais sans succès. Voulant reconforter son mari dès son retour à la maison, l'homme va se fâcher, qualifiant la gentillesse de son épouse d'une hypocrisie qui cache une infidélité. C'est ainsi qu'il va la battre jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Cette dernière a été secourue par les voisins.

A Mudaka, Cikwanine Ntabuci, âgée de 42 ans et mère de 9 enfants est chassée ce 2 Septembre de la maison conjugale par son mari Gwabi Maheshe qui l'accuse de sorcellerie. La femme déclare qu'elle est marginalisée depuis longtemps par son mari depuis qu'il avait pris une deuxième femme.

Violences liées aux droits sexospécifiques des femmes et filles

Selon l'Infirmier Titulaire du Centre de Santé de Murhesa, plusieurs femmes de son aire de santé accouchent à la maison par manque de frais de maternité, situation qui met en danger leur vie ainsi que celle du bébé.

Pouvoir économique des femmes



Anastasie M'Rugimbanya, âgée de 67 ans, habitant le groupement de Mudaka et vendeuse d'huile de palme au marché de Mudaka est victime du vol d'une somme de 170 000 Fc le 3 Septembre 2020. Elle dit que cet argent provient d'un crédit qu'elle a contracté (avec un paiement d'intérêt de 1000fc par jour) pour subvenir aux besoins de sa famille et qu'elle n'avait pas encore fini de rembourser. Les vendeurs et vendeuses de

ce marché confirment qu'il ne se passe plus un jour sans que plus d'une personne ne soit victime du vol d'argent ou de marchandise dans ce marché et les victimes sont en majorité des femmes.

Violence physique et verbal à l'égard des enfants par les parents

Un garçon est conduit d'urgence à l'hôpital et dans un état critique après avoir été frappé à mort par son père ce 11 septembre 2020 dans la commune de Bagira. Ce garçon âgé de 17 ans et son petit frère de 15 ans ont profité de l'absence de leurs parents pour suivre à la télévision des film pornographiques et fort malheureusement, ils ont été surpris par leur père qui s'est mis en colère et les a frappé, jusqu'à ce que l'ainé ait perdu connaissance.

Accès des filles à l'éducation formelle

Les élèves filles finalistes du secondaire ont été victimes d'actes de barbarie (déchirement de leurs uniformes scolaires) le dernier jour des épreuves d'examens d'Etat à Nyamugo BCB, ce jeudi 10 Septembre 2020 par un groupe de garçons. Ces derniers, profitant de cette situation, ont commencé des attouchements des parties intimes d'une fille et cette dernière voulant se défendre, a été battue par ces garçons. Elle a été secourue par les passants.

Autres cas de Violences Basées sur le Genre

Solange Materanya, résident dans la commune d'Ibanda, quartier Panzi témoigne avoir été abandonnée par son mari pour une autre femme. Elle a commencé à vivre avec cet homme à l'âge de 17 ans suite à une grossesse dont il était l'auteur et ensemble, ils ont déjà eu trois 3 enfants. Actuellement, elle est dans l'impossibilité de subvenir aux besoins de ses trois enfants, raison pour laquelle, elle a introduit une plainte contre son mari auprès du chef de quartier de Panzi.

Recommandations:

❖ Au gouvernement national et provincial :

- Multiplier les postes de Police de Proximité et mettre l'éclairage public pour mettre fin à l'insécurité.
- Prendre en compte les besoins sexo-spécifiques des filles et femmes dans toutes les décisions, politiques et mesures prises pendant cette période en s'assurant que les droits des femmes et des jeunes filles ne sont pas laissés pour compte.
- De mettre en place un système d'encadrement des jeunes afin de réduire les cas de grossesses non désirées et de mariages précoces.
- De garantir aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans des soins de santé gratuits.

❖ Aux autorités politico-administratives des 3 communes de Bukavu et du territoire de Kabare

- Prendre des mesures pour interdire la consommation des boissons fortement alcoolisées.

- Identifier toutes les chambres de prière et fermer celles qui ne sont pas en règle avec la loi qui régit les églises

❖ **Aux autorités judiciaires :**

- Sanctionner les commanditaires des actes de Violences Basées sur le Genre
- Décourager et sanctionner les arrangements à l'amiable.
- Sanctionner les actes des mariages précoces
- Punir les éléments de l'ordre qui posent des actes non conformes à la loi à cause du port obligatoire des masques de protection

❖ **Aux organisations de la société civile et aux médias :**

- Sensibiliser davantage les femmes et les filles pour qu'elles aient le courage de dénoncer tout cas de VBG sans honte ni peur.
- De sensibiliser d'avantage la population sur les droits humains et exiger leur respect
- De dénoncer les violations des droits humains et les violences basées sur le genre en particulier
- De sensibiliser l'association des chauffeurs du Congo sur le port obligatoire des cache-nez durant cette période de la pandémie

❖ **Aux parents :**

- De mettre en place d'autres genres de punition qui ne les poussent pas nécessairement à l'usage de la violence pour éduquer leurs enfants.
- Réduire sensiblement les travaux ménagers pour les filles et/ou les répartir équitablement entre les filles et les garçons afin de permettre un accès égal de tous les enfants à l'éducation formelle
- Respecter les droits des enfants et des femmes en toute dignité.
- Mieux encadrer les enfants durant ces moments de vacances
- De favoriser un climat de dialogue en famille entre époux et épouse d'une part et entre les parents et les enfants d'autre part pour éviter des mésententes/conflit au sein du ménage.

❖ **A la population**

- De respecter les mesures barrière afin de réduire la propagation du Corona Virus surtout le port des masques de protection
- De dénoncer les cas des Violences Basées sur le Genre qui s'observent dans la communauté auprès de la police ou auprès d'une organisation de la société civile militant pour le droit de l'homme.

Fait à Bukavu, le 22 Septembre 2020
